

# ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES 31 mai 2018



### ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Cette présentation contient des énoncés prospectifs qui portent sur les plans, les attentes et intentions, les résultats, le degré d'activité, le rendement, les objectifs ou les réalisations actuels et futurs de la Société ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis », « estimer », « prévoir », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations et les hypothèses que la Société a établies à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qu'elle croit pertinents et raisonnables dans les circonstances, mais rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se concrétiseront ni que les perspectives commerciales, les objectifs, les plans ou les priorités stratégiques de la Société se réaliseront.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, dont il est question plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2018 et daté du 20 mars 2018 : l'incidence de conditions économiques défavorables sur les dépenses à la consommation; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; la fluctuation des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; l'indisponib<u>ilité de capitaux supplémentaires; les conditions</u> météorologiques défavorables; les fluctuations saisonnières des ventes; incapacité de se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; l'importance des frais fixes; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; la survenance de difficultés d'approvisionnement, la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de croissance; les ventes et les activités internationales; la défaillance de systèmes de technologie de l'information ou une atteinte à la sécurité; la perte des services de hauts dirigeants ou d'employés qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques; une réclamation importante liée à la responsabilité du fait des produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants pour s'occuper de la distribution au détail de ses produits; l'incapacité à bien gérer les niveaux des stocks; la violation de droits de propriété intellectuelle et les litiges connexes; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de fabrication; les engagements contenus dans des accords de financement ou d'autres contrats importants; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; la détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la non-souscription d'une assurance convenable; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne; l'exercice des activités par l'intermédiaire de filiales; l'influence importante de Beaudier Inc. et 4338618 Canada Inc. (ensemble le « groupe Beaudier ») et de Bain Capital Luxembourg Investments S.à.r.l. (« Bain Capital »); les ventes futures d'actions par le groupe Beaudier, Bain Capital, les administrateurs, les dirigeants ou les membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement.

Les énoncés prospectifs ont pour but de décrire aux lecteurs les attentes de la direction au sujet du rendement financier de la Société et ils peuvent ne pas être pertinents à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. En outre, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans la présente présentation sont faits en date des présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser à la lumière de nouveaux éléments d'information, d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente présentation sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde.



- AFFAIRES DE L'ASSEMBLÉE
  - Ouverture de l'assemblée
  - Consignes de sécurité
  - Président et secrétaire de l'assemblée
  - Avis de convocation
  - Scrutateurs et quorum de l'assemblée
  - Déroulement de l'assemblée
  - Procédure de vote
  - Présentation des états financiers
  - Élection des administrateurs
  - Nomination de l'auditeur
  - Modifications du régime d'options d'achat d'actions

- REVUE ANNUELLE
- QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Assemblée annuelle des actionnaires - 31 mai 2018

 AUTRES AFFAIRES DE L'ASSEMBLÉE / LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

#### AFFAIRES DE L'ASSEMBLÉE

- Ouverture de l'assemblée
- Consignes de sécurité
- Président et secrétaire de l'assemblée
- Avis de convocation
- Scrutateurs et quorum de l'assemblée
- Déroulement de l'assemblée
- Procédure de vote
- Présentation des états financiers
- Élection des administrateurs
- Nomination de l'auditeur
- Modifications du régime d'options d'achat d'actions

- REVUE ANNUELLE
- QUESTIONS ET COMMENTAIRES
- AUTRES AFFAIRES DE L'ASSEMBLÉE / LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE







- AFFAIRES DE L'ASSEMBLÉE
  - Président et secrétaire de l'assemblée

Laurent Beaudoin

- Président du conseil d'administration

Martin Langelier

- Secrétaire



• AFFAIRES DE L'ASSEMBLÉE

Avis de convocation





- AFFAIRES DE L'ASSEMBLÉE
  - Déroulement de l'assemblée



AFFAIRES DE L'ASSEMBLÉE

Procédure de vote





Présentation des états financiers





### ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS



LAURENT BEAUDOIN

Président émérite du

conseil et administrateur,

Bombardier Inc.



JOSHUA BEKENSTEIN Directeur général, Bain Capital Investors, LLC



JOSÉ BOISJOLI Président et chef de la direction de la société



J.R. ANDRÉ BOMBARDIER Vice-président du conseil Bombardier, Inc.



WILLIAM H. CARY Administrateur de sociétés



MICHAEL HANLEY Administrateur de sociétés



LAKI NOMICOS
Associé à l'exploitation,
Bain Capital Partners, LLC



LOUIS LAPORTE
Vice-président directeur,
Beaudier Inc.



BARBARA SAMARDZICH Administratrice de sociétés



ESTELLE MÉTAYER Présidente de Competia e professeure adjointe à l'Université McGill



DANIEL J. O'NEILL Président, O & L Sport Consultant Group



EDWARD PHILLIP Chef de l'exploitation, Partners in Health



JOSEPH ROBINS irigeant, Bain Capita Partners, LLC



- AFFAIRES DE L'ASSEMBLÉE
  - Modifications du régime d'options d'achat d'actions



#### AFFAIRES DE L'ASSEMBLÉE

- Ouverture de l'assemblée
- Consignes de sécurité
- Président et secrétaire de l'assemblée
- Avis de convocation
- Scrutateurs et quorum de l'assemblée
- Déroulement de l'assemblée
- Procédure de vote
- Présentation des états financiers
- Élection des administrateurs
- Nomination de l'auditeur
- Modifications du régime d'options d'achat d'actions

- REVUE ANNUELLE
- QUESTIONS ET COMMENTAIRES
- AUTRES AFFAIRES DE L'ASSEMBLÉE / LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE



- REVUE ANNUELLE
  - José Boisjoli Président et chef de la direction
  - Sébastien Martel Chef de la direction financière



# DÉTERMINÉS À SE SURPASSER

Année financière terminée le 31 janvier 2018

### PRIORITÉS STRATÉGIQUES

#### **CROISSANCE**

Accélérer la croissance

Créer un tremplin solide pour les nouvelles occasions de croissance

#### **AGILITÉ**

Mettre en œuvre une chaîne d'approvisionnement souple pour améliorer l'expérience consommateur et réduire le fonds de roulement

#### **ENTREPRISE LEAN**

Recherche continue d'améliorations du BPA par l'intermédiaire de l'excellence organisationnelle et d'un état d'esprit LEAN dans toute l'entreprise BRP



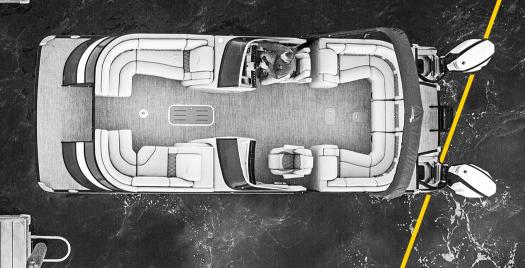




R S N



EVINRUDE.



。 L F

= A U

- REVUE ANNUELLE
  - José Boisjoli Président et chef de la direction
  - Sébastien Martel Chef de la direction financière

### REVENUS, BPA - DILUÉ ET BPA NORMALISÉ - DILUÉ<sup>[1]</sup> POUR LE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE DE L'AF19



Notre BPA normalisé dilué pour l'AF19 devrait augmenter de 24% à 30% (vs prévision précédente de + 20-25%)



### PERSPECTIVE POUR L'AF19 (en date du 31 mai 2018)

Éléments financiers	Résultats AF18 Retraitées <sup>[1]</sup>	Perspectives AF19 vs AF18 Retraitées <sup>[1]</sup>	
Revenus			
Produits toutes saisons	1 810,0\$	Hausse de 12% à 15% (auparavant hausse de 11% à 14%)	
Produits saisonniers	1 553,9\$	Hausse de 5% à 10% (auparavant hausse de 2% à 5%)	
Systèmes de propulsion	385,9\$	Baisse de 8% à 4%	
PAV	702,7\$	Hausse de 3% à 7% (auparavant hausse de 1% à 5%)	
Revenus totaux de la Société	4 452,5\$	Hausse de 6% à 10% (auparavant hausse de 5% à 8%)	
BAIIA normalisé <sup>[2]</sup>	536,2\$	Hausse de 17% à 19% (auparavant hausse de 16% à 18%)	
Taux d'imposition effectif <sup>[2][3]</sup>	26,9%	26,5% à 27,5%	
Bénéfice dilué par action normalisé <sup>[2]</sup>	2,27\$	<b>Hausse de 24% à 30%</b> (auparavant hausse de 20% à 25%) (2,82\$ à 2,94\$)	

Autre cible

- Basé approximativement sur un amortissement de ~175M\$ (baisse comparativement à ~180M\$) comparé à 149M\$ pour l'AF18, ~62M\$ en frais financiers nets (baisse comparativement à ~65M\$) et ~100.5 millions d'actions (baisse comparativement à ~101.5M).
- Basé approximativement sur une dépense d'immobilisation ~315 à 330M\$ pour l'AF19 comparé à 230M\$ pour l'AF18.

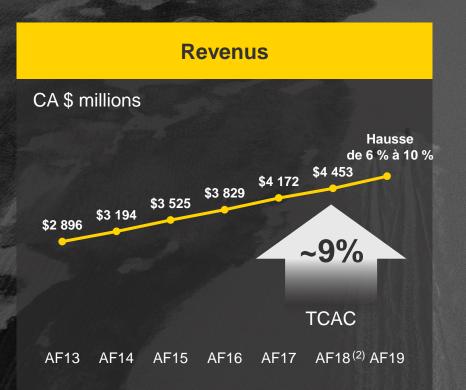


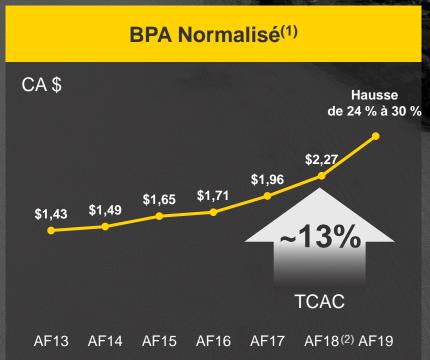
<sup>[1]</sup> Données retraitées pour refléter l'adoption d'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, et d'IFRS 9, instruments financiers, comme l'explique la note 15 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 30 avril 2018. Les données de l'AF18 n'ont pas été auditées.

l'explique la note 15 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 30 avril 2018. Les données de l'AF18 n'ont pas été audi [2] Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

<sup>[3]</sup> Taux d'imposition effectif calculé en fonction d'un bénéfice normalisé avant impôt.

### L'ÉVOLUTION DE BRP DEPUIS SON PAPE







Données retraitées pour refléter l'adoption d'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, et d'IFRS 9, Instruments financiers, comme l'explique la note 15 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 30 avril 2018. Les données de l'AF18 n'ont pas été auditées.





# CONCLUSION

#### AFFAIRES DE L'ASSEMBLÉE

- Ouverture de l'assemblée
- Consignes de sécurité
- Président et secrétaire de l'assemblée
- Avis de convocation
- Scrutateurs et quorum de l'assemblée
- Déroulement de l'assemblée
- Procédure de vote
- Présentation des états financiers
- Élection des administrateurs
- Nomination de l'auditeur
- Modifications du régime d'options d'achat d'actions

- REVUE ANNUELLE
- QUESTIONS ET COMMENTAIRES
- AUTRES AFFAIRES DE L'ASSEMBLÉE / LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE



#### AFFAIRES DE L'ASSEMBLÉE

- Ouverture de l'assemblée
- Consignes de sécurité
- Président et secrétaire de l'assemblée
- Avis de convocation
- Scrutateurs et quorum de l'assemblée
- Déroulement de l'assemblée
- Procédure de vote
- Présentation des états financiers
- Élection des administrateurs
- Nomination de l'auditeur
- Modifications du régime d'options d'achat d'actions

- REVUE ANNUELLE
- QUESTIONS ET COMMENTAIRES
- AUTRES AFFAIRES DE L'ASSEMBLÉE / LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE









# ANNEXES

#### **Tableaux de rapprochement- AF13 to AF18**

	Exercices terminés					
CA\$ millions	Jan 31, 2018	Jan 31, 2017	Jan 31, 2016	Jan 31, 2015	Jan 31, 2014	Jan 31, 2013
Bénéfice net	\$274,5	\$257,0	\$51,6	\$70,1	\$59,7	\$119,2
Éléments normalisés :						
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	(51,9)	(82,0)	105,8	123,9	96,4	(3,6)
Augmentation de la juste valeur des actions ordinaires	-	-	-	-	19,6	11,0
Coûts de restructuration et coûts connexes (reprise) [1]	2,9	(1,1)	4,6	8,3	0,9	27,7
Charge de perte de valeur [1]	-	-	70,3	-	(0,3)	7,1
(Gain) reprise sur recouvrement d'assurance [1]	-	-	-	1,4	(11,0)	-
Perte découlant d'un litige	5,9	70,7	-	-	-	-
Gains au titre des services passés liés aux régimes de retraite [1]	-	(6,3)	-	-	(0,5)	(3,8)
Autres éléments [1]	1,5	2,7	(7,5)	(6,6)	2,6	(8,0)
Ajustement au titre de l'impôt	24,0	(19,0)	(24,0)	(0,9)	0,9	(10,1)
Bénéfice net normalisé	256,9	222,0	200,8	196,2	168,3	146,7
Charge d'impôt normalisée	95,6	89,1	72,8	55,3	56,5	42,5
Frais financiers	59,1	60,0	62,6	59,3	64,5	62,6
Produits financiers	(2,2)	(1,5)	(2,4)	(2,7)	(2,5)	(1,9)
Amortissement normalisé	149,2	133,1	126,2	113,2	93,4	85,1
BAIIA normalisé	\$558,6	\$502,7	\$460,0	\$421,3	\$380,2	\$335,0

<sup>[1]</sup> Pour plus de détails sur la nature de ces éléments normalisés, se reporter aux rapports de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 janvier 2018 (daté du 20 mars 2018), pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016 (daté du 17 mars 2016) et pour l'exercice terminé le 31 janvier 2014 (daté du 27 mars 2014)

# Impact de l'adoption des normes IFRS 15 et 9 sur les résultats financiers AF18

	AF18	Impact d'adoption	AF18
CA\$ millions	Ancienne normes	IFRS 15 & 9	Retraité <sup>[1]</sup>
Revenus par catégorie			
Produits toutes saisons	\$1 829,5	(\$19,5)	\$1 810,0
Produits saisonniers	1 560,1	(6,2)	1 553,9
Systèmes de propulsion	394,7	(8,8)	385,9
PAV	702,6	0,1	702,7
Revenus totaux	4 486,9	(34,4)	4 452,5
Coûts des ventes	3 419,4	(12,0)	3 407,4
Marge brute	1 067,5	(22,4)	1 045,1
En pourcentage des revenus	23.8%		23.5%
Bénéfices d'exploitation	400,1	(22,4)	377,7
Frais financiers	60,1	(3,5)	56,6
Produits financiers	(2,2)	-	(2,2)
Perte de change sur la dette à long terme	(51,9)	(1,4)	(53,3)
Bénéfice avant impôt	394,1	(17,5)	376,6
Charge d'impôt	119,6	17,9	137,5
Bénéfice net (perte nette)	274,5	(35,4)	239,1
Bénéfice dilué par action	\$2,54	(\$0,32)	\$2,21
BAIIA normalisé[2]	558,6	(22,4)	536,2
Bénéfice net normalisé <sup>[2]</sup>	256,9	(11,4)	245,5
Bénéfice dilué par action normalisé <sup>[2]</sup>	\$2,38	(\$0,10)	\$2,27

<sup>[1]</sup> Se reporter la rubrique « Retraitement » en annexe

<sup>[2]</sup> Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS » en annexe

#### **Tableaux de rapprochement**

	Trimestres te	ninés les		
(en millions de dollars canadiens)	30 avril 2018	30 avril 2017		
	Données retraitées			
Bénéfice net (perte nette)	13,4 \$	(4,9) \$		
Éléments normalisés				
Perte de change sur la dette à long terme	41,5	44,2		
Coûts de restructuration et coûts connexes <sup>[1]</sup>	0,2	_		
Perte découlant d'un litige <sup>[2]</sup>	0,6	4,8		
Autres éléments	(2,0)	_		
Ajustement au titre de l'impôt	(0,2)	(1,3)		
Bénéfice net normalisé	53,5	42,8		
Charge d'impôt normalisée	20,0	10,6		
Frais financiers	14,1	12,5		
Produits financiers ajustés	(0,6)	(0,7)		
Amortissement	39,6	35,4		
BAIIA normalisé <sup>[1]</sup>	126,6 \$	100,6 \$		

<sup>[1]</sup> La Société procède, de temps à autre, à des activités de restructuration et de réorganisation afin d'améliorer sa flexibilité et son efficacité. Les coûts liés à ces activités sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ et de salaires au titre du maintien en poste du personnel.

Mesures non définies par les IFRS: Le BAllA normalisé s'entend du bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés s'entend du bénéfice net avant les éléments normalisés ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. La charge d'impôt normalisée s'entend de la charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisée se pour normaliser certains éléments d'impôts spécifiques. Le taux d'imposition effectif normalisé est fondé sur le bénéfice net normalisée avant la charge d'impôt normalisée par action – de base et le bénéfice normalisé par action – dilué sont respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – de base et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué. Pour plus de détails sur les mesures non définies par les IFRS, se reporter à la rubrique « Principales données financières consolidées » du rapport de gestion de la Société pour le premier trimestre de l'exercice se terminant le 31 janvier 2019.

Retraitement: Données retraitées pour refléter l'adoption d'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, et d'IFRS 9, Instruments financiers, comme l'explique la note 15 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 30 avril 2018. Les données de l'AF18 n'ont pas été auditées.

<sup>[2]</sup> La Société est partie à des litiges concernant des violations de brevets avec l'un de ses concurrents.